

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION
INFORMATIQUE APPLIQUEE : LOGICIELS DE PILOTAGE DE LA
CHAINE LOGISTIQUE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

<p>CODE : 715905U32D1</p> <p>CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 702</p> <p>DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p>

Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 20 mai 2010,
sur avis conforme de la Commission de concertation

INFORMATIQUE APPLIQUEE : LOGICIELS DE PILOTAGE DE LA CHAINE LOGISTIQUE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant, *dans le respect de l'aspect confidentiel des données traitées*,

- ◆ de formuler un problème logistique et de le résoudre à l'aide d'un logiciel de gestion de projets ;
- ◆ d'utiliser un environnement informatique en rapport avec les métiers de la logistique, notamment les logiciels d'application en matière de logistique et de transport.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En Mathématiques opérationnelles appliquées à la logistique

face à un problème concret de logistique au niveau stratégique ou au niveau tactique ou au niveau opérationnel (au choix du chargé de cours), en utilisant d'une manière adéquate les outils d'aide à la décision et les moyens techniques disponibles :

- ◆ proposer et justifier une solution logistique appropriée en utilisant un outil adéquat d'aide à la décision ;
- ◆ corroborer la solution dégagée en se fondant sur une utilisation appropriée de l'outil mathématique ;

En Informatique : logiciels tableur et gestionnaire de bases de données

face à une situation-problème, en utilisant les ressources du système informatique installé et les commandes appropriées, les consignes étant précisées et adaptées au temps alloué :

- ◆ appliquer des procédures courantes d'organisation, de sauvegarde et d'accès rapide à ces données ;
- ◆ utiliser les fonctionnalités de base des logiciels mis à sa disposition permettant de résoudre un problème lié à chaque type de logiciel parmi les suivants (questionnement au hasard) :
 - ◆ pour un ensemble de feuilles de calcul, présenter une synthèse des résultats significatifs sous forme graphique ;
 - ◆ pour un ensemble de données connues, élaborer une feuille de calcul modèle et en produire une présentation adéquate ;
 - ◆ pour une base de données connue, produire un rapport ;
 - ◆ pour une feuille de calcul connue, mettre en œuvre des systèmes de protection personnalisée ;

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite des unités de formation « **Mathématiques opérationnelles appliquées à la logistique** » N° de code **715301U32D1**, « **Informatique : logiciels tableur et gestionnaire de bases de données** » N° de code **754603U32D1** classées dans l'enseignement supérieur économique de type court.

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Laboratoire : logiciels de pilotage de la chaîne logistique	CT	S	64
3.2. Part d'autonomie		P	16
Total des périodes			80

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable,

face à des situations - problèmes relatives au fonctionnement du système d'information logistique d'une entreprise et en respectant l'aspect confidentiel des informations traitées,

- ◆ d'appliquer un logiciel tableur dans le cadre de la gestion d'une entreprise industrielle ou prestataire de services logistiques ;
- ◆ d'utiliser les fonctionnalités de différents modules d'un progiciel de logistique adapté à une entreprise industrielle ou prestataire de services logistiques (exemples : gestion des approvisionnements, de la production, de la distribution...) ;
- ◆ d'utiliser les fonctionnalités de différents modules d'un progiciel destiné à assurer l'identification, le tracing et le tracking, ainsi que la sécurisation des produits ;
- ◆ de réaliser, à l'aide de l'outil informatique, les diagrammes couramment utilisés dans le cadre de la planification et l'ordonnancement (exemples : diagramme de Gantt, de PERT, des antécédents, ...) ;
- ◆ de mettre en œuvre les méthodes MRP (Material Requirement Planning) ;
- ◆ d'exploiter la planification et l'ordonnancement des opérations liées à la gestion de la supply chain en vue de réduire les coûts, les délais et de garantir le taux de service défini par

l'entreprise ;

- ◆ de mettre en œuvre les procédures de sauvegarde et de restauration des données.

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable,

face à un système informatique sur lequel est installé un logiciel de gestion de la logistique,

à partir d'une situation-problème relevant, au choix du chargé de cours, de la planification ou de l'ordonnancement :

- ◆ de proposer une solution qui permette d'optimiser la chaîne logistique et qui tienne compte des contraintes de l'entreprise ;
- ◆ de justifier la solution proposée en fonction des éléments issus du traitement informatique des données.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- ◆ de la capacité d'analyse ;
- ◆ de la capacité à envisager plusieurs solutions ;
- ◆ du degré de pertinence des solutions proposées ;
- ◆ du niveau de qualité de l'argumentation ;
- ◆ du niveau de précision et de la clarté dans l'emploi du langage des professionnels de la logistique et du transport.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Deux étudiants par poste de travail.